

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du lundi 29 septembre 2025, à 19 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01**      Ordre du jour

CA      Direction des services administratifs

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 29 septembre 2025, à 19h.

**10.02**      Ordre du jour

CA      Direction des services administratifs

Mot de la mairesse et des élu.es.

**10.03**      Questions

CA      Direction Performance Greffe et Services administratifs

Période de questions du public.

**10.04**      Procès-verbal

CA      Direction Performance Greffe et Services administratifs

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 septembre 2025, à 19 h.

**10.05**      Procès-verbal

CA      Direction Performance Greffe et Services administratifs

Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 16 septembre 2025, à 9h40.

**10.06**      Procès-verbalCA      Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1259988009

Déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 septembre 2025.

**10.07**      Procès-verbalCA      Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1259988010

Déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité de démolition tenue le 3 septembre 2025.

**12 – Orientation****12.01**      Énoncé de politiqueCA      Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1254669001

Adopter la Politique montréalaise du loisir public.

*Charte montréalaise des droits et responsabilités :* Art. 22 a) soutenir et faire connaître, avec l'appui des partenaires du milieu, une offre de services diversifiée et complémentaire répondant aux besoins évolutifs de la population et promouvoir un mode de vie actif

**15 – Déclaration / Proclamation****15.01**      ProclamationCA      Direction Performance, Greffe et Services administratifs

Proclamer le mois d'octobre, mois du Patrimoine hispanique dans l'Arrondissement.

**20 – Affaires contractuelles****20.01**      Appel d'offres publicCA      Direction des travaux publics - 1259913007

Annuler l'appel d'offres no 1155, un contrat relatif aux travaux de remplacement du groupe électrogène de la station de pompage Lacordaire de l'arrondissement de Montréal-Nord.

**20.02** Subvention - Contribution financière

CA *Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social* - 1256324004

Accorder une contribution financière de 7 000 \$ pour l'année 2025 à Halte-Femmes Montréal-Nord pour la réalisation du Plan d'action collectif 2022-2027 en violence conjugale et violence dans les relations intimes chez les jeunes et approuver le projet de convention à intervenir.

**20.03** Subvention - Contribution financière

CA *Direction des services administratifs* - 1253573032

Accorder des contributions financières totalisant 5 500 \$ aux 11 comités de loisirs des résidences d'habitation pour aînés de Montréal-Nord pour l'année 2025, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année 2025.

**20.04** Subvention - Contribution financière

CA *Direction des services administratifs* - 1253573027

Accorder une contribution financière de 600 \$ à la Fondation du Cégep du Vieux-Montréal pour la tenue des activités de l'Opération Nez rouge de Montréal qui auront lieu du 29 novembre au 31 décembre 2025, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus.

**20.05** Subvention - Contribution financière

CA *Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social* - 1259716006

Entériner l'achat de 36 billets pour le match des Alouettes du 21 août 2025 au Stade Percival-Molson d'une valeur de 1 034,64 \$ pour des jeunes de l'organisme Nos jeunes à cœur, et ce, à titre de contribution financière à cet organisme.

**20.06** Subvention - Contribution financière

CA *Direction des services administratifs* - 1259171005

Modifier le premier alinéa de la clause relative à l'article 107.9 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) dans les conventions de contribution financière adoptées depuis 2024 par le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord afin de porter le seuil à 250 000 \$ et plus.

## 30 – Administration et finances

**30.01**      Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA      Direction des services administratifs - 1250139008

Approuver et déposer les rapports mensuels du 1er août au 31 août 2025.

**30.02**      Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA      Direction des services administratifs - 1250139009

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué du 1er août au 31 août 2025.

**30.03**      Budget - Autorisation de dépense

CA      Bureau du directeur d'arrondissement - 1259595012

Réviser la répartition de la dépense totale de 200 000 \$ (taxes incluses) dans le cadre des activités liées à l'image de marque de l'arrondissement de Montréal-Nord, en allouant la totalité des 200 000 \$ pour l'année 2025, à même le surplus réservé de l'arrondissement.

**30.04**      Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA      Direction des services administratifs - 1259595021

Déposer la projection des résultats de l'exercice financier 2025 en date du 30 juin 2025 et de l'état des revenus et des dépenses réels au 30 juin 2025 comparé avec celui du 30 juin 2024.

**30.05**      Administration - Directive / Procédure / Calendrier

CA      Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1259738005

Approuver les demandes de reconnaissance de 9 organismes à but non lucratif soit: Rap-Jeunesse, la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord, SandBox VolleyBall, le Pôle communautaire et de santé sociale (POLO), Parle avec ton rythme, le Club de judo Geiko Montréal-Nord, Les habitations les boulevards de Montréal-Nord, COM C'EST NOUS et Agence de développement durable de Montréal-Est centre nord (ADMECN), dans le cadre de la Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif et d'accès au soutien de l'Arrondissement de Montréal-Nord, pour la période du 29 septembre 2025 au 31 décembre 2026.

## 40 – Réglementation

**40.01**      Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA      Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1258311015

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre la construction d'un bâtiment bifamilial de deux étages avec un logement au sous-sol, situé au 10849, avenue de Bruxelles, sur le lot 1 414 144 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

**40.02**      Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA      Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1257758005

Déposer le procès-verbal de la consultation publique tenue le 17 septembre 2025 et adopter le second projet de résolution PP-070 afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de trois étages avec une construction hors toit sur le lot 1 173 193 du cadastre du Québec, soit au 10587, boulevard Saint-Michel, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

*District(s) :*      Marie-Clarac

**40.03**      Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA      Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1257758006

Déposer le procès-verbal de la consultation publique tenue le 17 septembre 2025 et adopter le second résolution PP-071 visant à modifier les usages autorisés sur le lot 6 358 896 du cadastre du Québec, soit le 12421, boulevard Lacordaire, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

*District(s) :*      Ovide-Clermont

**40.04**      Règlement - Adoption

CA      Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1250166001

Donner un avis de motion, présenter et déposer en vue d'adopter le projet de Règlement numéro 1656-4 modifiant le Règlement 1656 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord.

*Charte montréalaise des droits*   Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire  
*et responsabilités :*

**40.05** ToponymieCM Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1257857003

Recommander au conseil municipal de nommer la Place « Chez Marguerite » l'espace public aménagé sur la rue de Charleroi au coin de l'avenue l'Archevêque.

*District(s) :* Marie-Clarac

**40.06** Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlementCA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1258361003

Donner un avis de motion, présenter, déposer et adopter le projet de Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) no RGCA25-10-0009 afin d'abroger et remplacer le Règlement RGCA 09-10-006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

## 50 – Ressources humaines

**50.01** NominationCA Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1255863006

Nommer Mme Amarande Rivière, à titre d'agente de développement culturel, à la Division de la culture et des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, avec la réussite de la période d'essai prévue dans la convention collective des professionnels, à compter du 4 octobre 2025, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

**50.02** NominationCA Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social - 1255863005

Nommer Mme Ourida Hamadouche, à titre d'aide-bibliothécaire permanente, à la Division de la culture et des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, avec la réussite de la période d'essai prévue dans la convention collective des cols blancs, à compter du 4 octobre 2025, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

---

Marc-Aurèle Aplogan  
Secrétaire d'arrondissement  
Montréal, le 24 septembre 2025